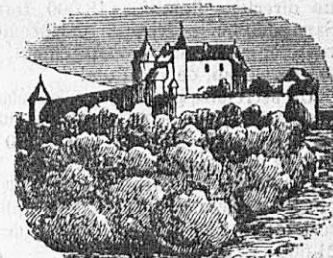




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8^h 12^h 15^h 20^h. BULLE, dép. 6.— 10^h 10^h 13^h 17^h 35

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Finances fédérales.

Depuis l'année 1914, tous les comptes d'Etat de la Confédération bouclent par un déficit. 1922 ne fait point exception à la règle, puisque les recettes ont été de 79 millions inférieures aux dépenses, ce qui porte le montant total du déficit à 1.444 millions, — chiffre qui ne manquera pas de susciter de sérieuses inquiétudes chez tous ceux qui comprennent la gravité de la situation.

En 1922, les recettes ordinaires se sont élevées à 426 millions, chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici. Dans la dernière année d'avant-guerre les recettes avaient été de 187 millions. Ce sont les douanes qui constituent la source principale des revenus de la Confédération avec un total de 163 millions, soit 50 millions de plus que l'année dernière. Cette augmentation est due à l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier. Sur les 28 millions encaissés par l'Administration fédérale des impôts, 24 proviennent du droit de timbre; en effet, l'impôt sur les coupons introduit en 1921 a produit à lui seul 14 millions. L'impôt militaire a produit 8.5 millions. Il faut noter une diminution du produit du droit de timbre sur les émissions de papiers valeur, qui a passé de 20 à 14 millions, diminution due vraisemblablement à la crise économique. Il faut également attribuer la diminution du montant des capitaux au fait que la participation de la Confédération aux entreprises créées en leur temps dans l'intérêt de la défense nationale a été réduite dans une certaine mesure. Enfin, la Confédération tire encore des ressources des fonds, des taxes et de sa participation au bénéfice net de la Banque Nationale, qui s'est élevée à 1,3 million en 1922.

Si l'on considère maintenant les dépenses de la Confédération, on verra que le tableau est bien moins favorable. Elles se sont élevées à 505 millions pour l'année 1922, soit 3 millions seulement de moins que l'année précédente. Le poste de beaucoup le plus important est celui des dépenses pour le personnel, qui absorbe à lui seul 170 millions. Le nombre des employés fédéraux, qui était de 32.316 en 1921, s'est abaissé à 32.093. La diminution est donc insignifiante. Les dépenses pour le service de la dette ont augmenté; elles s'élèvent actuellement à 119 millions — alors qu'en 1913 elles n'étaient que de 9 millions: C'est une lourde charge pour le pays. Mais il ne faut pas oublier qu'au cours de l'année dernière la Confédération est parvenue à réduire sensiblement sa dette flottante en la consolidant. Si les intérêts de la dette consolidée ont augmenté, par contre ceux de la dette flottante ont donc diminué.

Les dépenses varient beaucoup d'un Département à l'autre. Elles ont augmenté au Département politique. Elles sont d'environ 79 millions au Département militaire, contre 45 millions avant la guerre. Au Département de l'intérieur, les subventions atteignent le chiffre formidable de 59 millions, et une diminution de ce poste s'impose absolument. Au Département de l'économie publique, les dépenses ont beaucoup augmenté, spécialement celle de la division de l'agriculture qui absorbe 14,7 millions, soit le 25% environ du montant total. Enfin l'office du travail exige 1 million.

L'exposé ci-dessus nous prouve donc que le rétablissement de l'équilibre financier de la Confédération, pourant si nécessaire, n'a guère fait de progrès l'année dernière. Et il ne faut pas songer à combler les déficits

au moyen d'une augmentation de recettes, c'est-à-dire aux frais de la population. Dans ce domaine, la limite extrême a été atteinte. Ce qui s'impose, c'est une compression des dépenses, et dans ce domaine il reste encore beaucoup à faire. Puissions-nous imiter l'exemple de l'Angleterre, qui a trouvé depuis longtemps la solution que nous cherchons encore.

L'union fait la force.

Voyez-vous cet attelage pesamment chargé? S'il avance en dépit des lourds poids qu'il emporte au loin, c'est qu'il est vraiment bien conduit. Les vigoureux percheurs nissent leurs efforts et donnent l'impression d'une force peu commune que rien ne saurait ébranler ni affaiblir.

Rien? Si; quelque chose viendrait à manquer que, à eux trois, si vigoureux qu'ils soient, les chevaux ne parviendraient pas à mettre en branle le lourd véhicule. Ce quelque chose, c'est l'attention du conducteur, sa vigilance; il est attentif à ce que chaque cheval donne son maximum d'effort en même temps que ses camarades. Un coup de fouet par ci, un coup de fouet par là, et l'attelage est en parfaite harmonie.

Que le cheval de flèche vienne à relâcher son courage, tout l'attelage est arrêté; celui de droite veut tirer de côté, voilà l'harmonie des efforts détruite. Que celui de gauche éprouve un caprice qui l'engage à s'arrêter, le résultat est le même, rien ne va plus.

Il en est de même dans une société. Si bien constituée soit-elle, elle ne saurait prospérer, avancer dans la voie du progrès, si l'un ou l'autre des membres ne fait pas cause commune avec ses collègues et en veut faire à sa tête au lieu de suivre l'ordre établi et les règles suivies par tous les autres membres.

Qu'est le pays, si ce n'est une société? Dans un parti politique, on peut voir également une société, dont tous les membres doivent être animés du même esprit, dirigés par les mêmes sentiments, poussés par le même désir d'être utiles au pays et par la volonté de sacrifier au bien commun leurs aspirations, leurs désirs et leur propre intérêt.

Là surtout, l'union est nécessaire si l'on veut que l'attelage puisse progresser.

Les organisations politiques sont les conducteurs de cet attelage qui mène le pays dans la voie de la prospérité et du progrès. Ce sont elles qui, s'inspirant avant tout du bien commun et étudiant avec conscience les problèmes de la vie sociale, ont la lourde tâche de diriger les destinées d'un parti.

Mais, dans ce parti, il y a nécessairement des différences sociales parfois importantes. Il n'y a pas que des citoyens de la même classe. Mais si ce parti est bien organisé, il doit être accessible à tous les citoyens, qu'ils soient faibles ou puissants; ce sera alors un parti démocratique. C'est le cas du parti radical, où, plus que dans tout autre, on peut voir se coudoyer et fraterniser toutes les classes de la population. Du reste, l'essence même de ce parti vraiment démocratique, c'est la volonté de faire constamment abstraction des considérations de différences sociales pour ne voir que des amis, des frères d'armes, tous égaux en droits et en obligations, tous dignes de la sollicitude de l'ensemble.

Pour que se réalise complètement cette volonté, il est nécessaire que l'union règne complètement dans les rangs des citoyens. C'est par l'union seule que le parti radical

restera ce qu'il doit être, c'est-à-dire démocratique.

Il n'est pas possible en effet d'espérer le moindre progrès dans l'activité sociale d'un parti si un groupe tire à droite pendant qu'un autre tire à gauche. Tout l'attelage du char démocratique serait alors arrêté.

Et voilà pourquoi nous devons considérer comme impie la guerre suscitée par d'aucuns entre producteurs et consommateurs. Elle n'est pas seulement impie, mais elle est encore idiote. En effet, y a-t-il chez nous autre chose que des consommateurs. N'y a-t-il pas partout des producteurs. L'ouvrier, n'est-il pas, lui aussi, un producteur, puisqu'il apporte à la prospérité générale la force d'impulsion de son travail?

Le paysan n'est-il pas consommateur également? Peut-il donc produire seul les instruments de sa profession, le toit qui l'abrite, les vêtements dont il se revêt, une grande partie des vivres qui l'alimentent, lui et sa famille? Tout cela, il doit l'acheter. Ce sont d'autres, les artisans, les industriels, les ouvriers, qui le produisent; ce sont les commerçants qui le vendent.

Il y a une telle affinité d'intérêts entre les diverses classes de la population, principalement chez nous, que ce serait faire écrouler tout l'édifice social en établissant une barrière infranchissable entre elles. Nous comprenons, dans de telles conditions, que les communistes et les révolutionnaires s'attaquent principalement à la classe agricole.

Durant le cataclysme qui s'est abattu sur l'univers, les paysans nous ont procuré les moyens de subsister encore. Cela, il ne faudra jamais l'oublier. Vienne pour eux l'heure des difficultés, au lieu de faire le jeu de leurs pires ennemis, les communistes, nous devons les appuyer de tous nos efforts et prouver au monde que notre belle devise: Un pour tous, tous pour un, n'est pas un vain mot. Nous ferons relleurir entre toutes les classes de la population la belle vertu civique de la solidarité, cette base indestructible de vie de notre parti et de la vie de notre peuple.

Le fromage de la Société des Nations.

Nous lisons dans « l'Action Française »:

A l'heure où chaque contribuable se demande, le nez sur sa feuille d'impôts, comment il fera pour subsister jusqu'à la saison nouvelle, il n'est pas mauvais qu'il sache combien de gens vivent à ses dépens. C'est pourquoi le ministre des finances devrait bien donner l'ordre aux percepteurs d'expédier leurs petites factures enveloppées dans le rapport que vient de publier M. Margaine. M. Margaine, député, rapporteur de la commission des affaires étrangères de la Chambre, a examiné le budget de la Société des Nations. On sait que les dépenses de cet organisme international sont supportées par les Etats participants, dans la proportion établie pour le Bureau international de l'Union postale universelle.

Les signataires du pacte croyaient, paraît-il, que les dépenses de la S. d. N. seraient peu importantes. Saluons en passant cette preuve nouvelle de leur formidable naïveté. En réalité, ces dépenses se sont accrues avec une telle rapidité et dans les proportions telles que beaucoup d'Etats n'ont pas payé leur cotisation.

On se préoccupe donc de chercher un

autre mode de répartition. La S. d. N. a, pour l'exercice 1923, établi un nouveau barème qu'il s'agirait de faire accepter aux Etats sans que le pacte constitutif de la Société fût pour cela modifié.

Votre commission des affaires extérieures, écrit M. Margaine, est, dans le principe, disposée à proposer à la Chambre des députés d'adhérer à cette proposition. Mais elle ne peut faire autrement que d'attirer l'attention du Parlement sur certaines particularités qui, si elles n'étaient dès maintenant corrigées, risqueraient de laisser la Société des Nations dévier de son but et s'engager dans une voie qui conduirait aux pires difficultés.

En effet! La S. d. N. (prévisions pour 1923) dépense actuellement 25.673.508 francs-or. (Multipliez par trois pour avoir des francs-papier).

Rien que ça! Ce joli magot est ainsi réparti: Secrétariat général, 14.860.546 fr.; Cour de justice internationale, 1.880.692 fr.; organisation internationale du travail, 8.192.962 francs.

La part du Secrétariat général
En 1920, il avait été convenu que le Secrétaire général devrait se composer d'un secrétaire général adjoint, deux sous-secrétaires généraux et onze chefs de section. On ne disait pas, mais il était sous-entendu, que ces personnes seraient assistées de quelques secrétaires.

Mais, comme les rats, ces messieurs ont fait, en peu de temps, d'innombrables petits: si bien qu'en 1922, le secrétariat nourrit 480 fonctionnaires, sans compter le personnel temporaire ou supplémentaire.

Les traitements aussi ont « profité » gentiment. Les directeurs de sections, qui, en 1920 débutaient à 40.000 francs-or, en recevaient 53.000 en 1922, même le traitement de début de 50.000 en 1920 devenait 60.000 en 1922.

Bref, aujourd'hui: Le secrétaire général reçoit annuellement 180.000 francs-or (soit 486.000 fr. français) dont 96.000 comme traitement, 60.000 comme frais de représentation et 24.000 comme indemnité de résidence à Genève (non compris les frais de déplacement). Le traitement de 96.000 francs, aujourd'hui, n'était que de 80.000 en 1921.

Il est assisté de deux collaborateurs à 24.800 francs-or en moyenne (traitement maximum 28.000 francs), un secrétaire particulière à 14.700 francs-or (maximum 16.250 francs-or) et trois sténo-dactylos à 10.620 francs or en moyenne (maximum 11.250 francs).

Le secrétaire général adjoint reçoit 96 mille francs-or (soit 260.000 fr. français), dont 72.000 francs comme traitement (contre 60.000 en 1921) et 24.000 pour frais de représentation, non compris les frais de déplacement.

Il est assisté de deux collaborateurs à 24.800 francs-or, un secrétaire particulier, à 14.700 francs et deux sténo-dactylographes à 11.000 francs-or chacune.

Quant au directeur de la section des bureaux internationaux et au directeur de la section du transit et du désarmement, ils ont le titre de sous-secrétaire général adjoint. Avec un titre si ronflant, ils ne sauraient accepter un traitement inférieur à 84.000 francs-or (252.000 francs français).

Il y a encore un directeur de la section politique, un directeur de la section d'information (53.000 francs-or) un directeur de la gestion juridique (60.000 francs-or) et

un directeur financier (48.000 francs-or). Sans compter les frais de déplacement, de représentation, de déménagement, de vacances — oui, de vacances!

Un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un sous-secrétaire général ou un directeur de section touche 60 francs suisses par jour de déplacement.

Chacun de ces messieurs est assisté de plusieurs secrétaires et dactylographes dont certains touchent des traitements de 28.000 21.600 et 18.000 francs...

Et, le plus scandaleux, c'est précisément que ces directeurs commandent à des services ! Et quels services !

Ne prenons que celui de la bibliothèque. Il comprend :

1 bibliothécaire à 24.000 francs-or ; 1 bibliothécaire adjoint à 15.900 francs ; 2 sténo-dactylos à 9.580 francs ; 11 adjoints à 10.500 ; 2 copistes à 7.000 fr., un autre à 4.325 fr. dit « copiste local » ; 2 messagers à 1.900 francs, soit en tout 20 personnes.

La bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, qui contient 80.000 imprimés, 20.000 manuscrits et gravures, et reçoit annuellement 20.000 lecteurs, assure son service avec un bibliothécaire adjoint et 13 commis, dont les salaires n'ont rien de commun avec ceux ci-dessus.

Ce que nous coûte Albert Thomas.

A côté du Secrétariat général de la Société des Nations et de la Cour de justice internationale, se dresse une autre organisation construite sur le même modèle : le Bureau international du travail. Sur le B. I. T., on le sait, règne Albert Thomas. Il y a un casé d'innombrables rédacteurs, dactylographes et garçons de bureau ayant appartenu au personnel de l'« Humanité » avant la guerre.

Albert Thomas, directeur du B. I. T. s'efforce de joindre les deux bouts avec 90.000 francs suisses, plus 30.000 fr. de frais de représentation, plus ses frais de déplacement.

Le directeur adjoint reçoit 65.000 fr. suisses, plus 12.500 francs de frais de représentation. Heureusement que les deux malheureux peuvent encore se partager 50.000 francs de « frais communs de représentation » !

Le directeur a un secrétariat et un cabinet. Le directeur adjoint, un secrétariat.

Les services de la direction comprennent une section juridique, un service de la presse, un contrôle. Il y a trois divisions : une division diplomatique, une division des recherches, une division des renseignements et des relations.

Il y a enfin des services centraux. Le tout est subdivisé en innombrables sections, services, bureaux, etc.

Qu'il nous suffise de savoir que le total du budget de 1923 est de 8.188.962 francs suisses.

Les traitements du personnel absorbent 5.028.712 francs. Les frais de séjour et de représentation : 320.000 fr. Le matériel et les frais de bureau : 1.498.000 francs. On y remarque un service d'autobus pour 25.000 francs, une subvention de 24.000 francs au restaurant du bureau et 4.000 francs pour les thés. Après cela, vous croyez que c'est tout ?

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Etrangère

PAR L.-G. MOBERLY. 17

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

La petite pendule émaillée sonnait 7 heures quand un bruit de roues se fit entendre au loin. Mrs Metcalfe, étendue sur sa chaise longue, se redressa pour écouter ardemment ; l'émotion qui lui mettait du rose aux joues lui redonnait presque une nouvelle jeunesse.

— Là, Madame, n'allez pas vous agiter, voulez-vous ? dit Barbara, sa femme de chambre... Barbara, la fidèle servante venue à Pailham avec sa jeune maîtresse récemment mariée, Barbara qui avait traversé avec les Metcalfe leurs joies et leurs tristesses, si bien qu'elle était plutôt une amie qu'une servante.

Mrs Metcalfe sourit doucement, les yeux fixés sur le visage ridé de Barbara.

— Chère vieille ! dit-elle. Je ne promets pas de ne pas faire de folie ; ce jour est si émotionnant que je ne suis pas sûre de ne pas être exténuée. Il me semble parfois qu'il n'est pas vrai que la femme de Reg vienne ce soir... la femme de mon fils... ma fille !... J'espère et prie Dieu que nous puissions la rendre heureuse !

— Elle sera difficile à contenter si elle

Eh bien ! il y a encore les dépenses des cinq bureaux extérieurs de Paris, Londres, Washington, Rome et Berlin (602.000 fr.) Il y a les sessions de la conférence et du conseil d'administration qui absorbent 490 mille francs.

L'article 399 du traité de paix dit que chacun des membres (nations) de la conférence et du conseil d'administration payera les frais de voyage et de séjour de ses délégués. Cependant, le budget prévoit 65.000 francs au président du Conseil d'administration pour frais de séjour.

Les commissions, enquêtes et recherches coûtent 344.000 francs. Le compte capital absorbe 100.000 francs : il sert à acheter des livres, des fournitures pour le nouveau personnel qu'on compte engager en 1923.

— Cette fois, c'est bien tout, n'est-ce pas ?

— Alors quoi ? vous voulez réduire ces messieurs à la misère.

Il y a encore les « dépenses imprévues » 350.000 francs.

Réd. — Les abus mentionnés ci-haut sont une belle arme dans les mains des adversaires de la Société des Nations.

NOUVELLES SUISSES

Missions suisses en Russie. — On mande de Berne qu'un certain nombre de membres de la mission de la Croix-Rouge suisse en Russie sont rentrés au pays, et que les autres sont sur le chemin du retour. L'action de secours a été suspendue dès le 1^{er} juin. Ce qui restait encore en fait de matériel d'hôpital et de médicaments a été réparti entre les hôpitaux de Zarizyn et des environs. La famine a quelque peu diminué dans la région de la Volga, du fait des récoltes printanières et parce que la pêche est redevenue possible depuis la débâcle des glaces.

L'action suisse de secours en faveur des enfants va de même suspendre son activité dès le 15 août, date à laquelle le pacte Nansen, qui garantissait à l'action de secours assistance et sécurité, sera abrogé. Une partie des provisions qui demeurent encore sera de même répartie entre les hôpitaux des régions dans lesquelles la famine règne, le reste sera vendu pour procurer des ressources pour l'action de secours en Allemagne et en Autriche.

Pas de vaccination fédérale. — Après la publication de l'arrêté du Conseil fédéral sur la vaccination préventive, on a émis de plusieurs côtés le vœu que la Suisse entière soit soumise à la vaccination obligatoire. Or, d'après nos informations, le Conseil fédéral n'a aucunement l'intention d'outrepasser la portée actuelle de l'arrêté en vigueur. Les expériences réalisées avec le régime des mesures prises aux termes de cet arrêté peuvent être considérées comme tout à fait satisfaisantes et autorisent à ne point songer à l'introduction de la vaccination obligatoire. On se souvient que les dispositions en question exigent la vaccination immédiate des populations menacées, dès la constatation d'un cas de variole.

Les bienfaits d'une mauvaise récolte. — La récolte de 1923 s'annonce

n'est pas heureuse avec vous, Madame, dit Barbara en tournant dans la chambre, allumant les bougies et remuant le feu. « N'importe quelle jeune femme serait heureuse d'appeler cette maison la sienne, et la femme de Master Reg ne peut être que satisfaite. »

— C'était la voiture, Barbara ! Mrs Metcalfe se redressa encore sur sa couche et se pencha.

— Je l'ai entendue quand elle a franchi la grille... elle s'arrête à la porte... J'aurais voulu pouvoir descendre pour recevoir la chère enfant au seuil de cette maison.

— Nous l'aurions bien tous voulu, Madame, mais il ne faut pas vous chagriner parce que c'est impossible, et il n'y a pas de meilleure place de bienvenue que cette pièce.

Les regards de Barbara firent le tour de l'esquis boudoir et les yeux de M. Metcalfe suivirent les siens.

— Je crois qu'elle lui plaira, dit-elle, c'est mon home à moi ; je veux qu'il lui donne la sensation qu'il sera aussi le sien. Ah !... les voilà ! s'écria-t-elle, comme des voix et des pas devenaient perceptibles dans le couloir, et que sa porte s'ouvrait doucement.

Quelque pressé ou impatient qu'il fût — M. Metcalfe était un homme impétueux — il n'oubliait jamais de parler et de se mouvoir doucement en présence de sa femme si délicate, et c'est d'une voix très douce qu'il dit, en attirant dans la chambre une mince silhouette vêtue de noir :

mauvaise, à ce qu'on dit, du moins dans les milieux viticoles de la Suisse romande. Mais quoique ces « mauvais » raisins soient encore à peine formés, ils répandent déjà leurs bienfaits sur... le marché des vins. Cette merveilleuse récolte de 1922, dont on a dit autant de mal qu'elle était abondante, remonte graduellement dans l'estime de nos négociants en vins, à mesure que les pronostics pour cette année se font plus sombres. On signalait récemment au *Journal de Morges* que ces prévisions avaient fait monter le prix du « 1922 » de 10 à 15 cts. par litre depuis quelques semaines. Ainsi donc on découvre un *felix culpa*, même dans les vins.

Zurich. — Accident d'automobile.

— Un grave accident d'automobile s'est produit mardi, à 11 h. 1/2, près de Hurden, au bord du lac de Zurich. Une automobile, dans laquelle avaient pris place trois messieurs et deux dames venant de Rapperswil, a capoté près du pont de Hurden. La machine se renversa et fit une chute de plusieurs mètres au bas d'un talus. Le chauffeur fut tué et les deux dames furent grièvement blessées. Quant aux deux autres messieurs, ils s'en tirèrent indemnes après avoir sauté hors de la voiture.

Les deux personnes blessées ont été transportées à l'Hôpital cantonal de Zurich. On ne peut encore se prononcer sur leur état. L'automobile est entièrement démolie. Les victimes de l'accident sont des jeunes gens de Zurich.

Argovie. — Attention aux fourches ! — A Brittnau, un jeune garçon de 14 ans qui s'était blessé au pied avec une fourche en faisant les foins est mort du té-tanos.

Thurgovie. — Du jambon avarié. — Plusieurs membres de la famille Wattinger, menuisier, à Huttwilten, sont tombés malades après avoir mangé du jambon avarié. Mme Emilie Wattinger et son petit fils, âgé de trois ans, sont morts. Le grand père Wattinger est encore gravement malade.

Vaud. — Enfant écorasé. — A Lausanne, mardi, une petite fille de trois ans, Rita Barluzzi, qui jouait dans la rue, a été renversée par une automobile qui lui a fait à la tête une blessure mortelle.

Valais. — Sous le train. — Le mécanicien du train 1386, venant de Brigue et qui arrive à St Maurice à 20 h. 30, a aperçu lundi soir, trop tard pour l'éviter, un corps humain sur la voie ferrée près du passage inférieur du Trient, à Vernayaz. Le nommé Louis, fils de Jean Paccolat, de Dorénaz, âgé de 35 ans environ, fut relevé par le personnel du train. Il s'était attaché aux rails au moyen d'un licol. Il avait la jambe gauche complètement sectionnée. On a dû également lui amputer, à la clinique, le pied droit, qui était complètement broyé. Malgré ses cruelles blessures, Paccolat se porte aussi bien que possible.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — (Séance du 23 juin.) — Le Conseil appelle M. l'abbé Dr Eugène Dévaud, professeur à la faculté des

— Je l'ai ramenée avec moi, Elinor ; notre fille vous est enfin arrivée !

Alison eut la vision confuse d'un beau mobilier ancien, de perses délicatement teintées, de masses de fleurs, mais tout s'effaça devant le visage de la femme étendue sur le sofa, devant les mains ardemment tendues vers elle, les regards pleins d'amour, le sourire de bienvenue tremblant sur ses lèvres, la tendresse de la voix qui criait :

— Ma Rose !... la Rose de mon cher fils !

La jeune fille, rendue muette par cet accueil, se glissa près de la couche, et pencha la tête sur les mains tendues, avec un sanglot venu du fond de son cœur.

— Je ne dois pas... balbutia-t-elle, je ne dois pas.

Un sentiment plus fort que sa volonté la poussait à se confesser ; elle allait tout dire à celle qui la recevait avec tant d'amour quand Mrs Metcalfe arrêta les mots sur ses lèvres.

— Ma chérie, il ne faut pas craindre de vous laisser aller devant moi, dit-elle, se méprenant entièrement aux paroles d'Alison. Vous et moi pouvons nous comprendre, mieux que d'autres. Nous aurons tant à dire... Il ne faut jamais penser que vous devez me cacher votre chagrin.

— Je... reprit Alison. Vous êtes trop bons pour moi, beaucoup, beaucoup trop bons !

Elle parlait véhémentement, et, poussée peut-être par la pression de la main qui tenait la sienne, elle se baissa et embrassa la vieille dame.

— Je ne peux dire...

lettres de l'Université, au poste de directeur de l'Ecole normale de Hauterive.

— Il accepte, avec remerciements pour les longs et bons services rendus, la démission de M. Eugène Chatton, contrôleur des routes, à Romont, comme membre de la commission cantonale d'endiguement.

— Il nomme M. le député Pierre Fracheboud, à Lessoc, membre de la commission administrative des établissements de Marsens et d'Humilimont.

— Il décide le transfert du service du casier judiciaire et anthropométrique au bureau de la police de sûreté, à partir du 1^{er} juillet 1923.

— Il approuve une modification apportée au plan d'alignement de la ville de Bulle, au lieu dit « En Champ Barby ».

— Il autorise la commune de Dirlaret à vendre deux immeubles ; la paroisse de Lessoc à acquérir gratuitement la chapelle de Notre Dame des Neiges, au dit lieu ; la commune de Cheyres et la paroisse de Passelb à lever des impôts.

(Séance du 26 juin.) — Le Conseil appelle à la chaire de morale spéculative, à la Faculté de théologie de l'Université, en qualité de professeur extraordinaire, le R. P. Santiago Ramirez, à Rome.

— Il autorise la commune de Villaranon et la paroisse de Mannens-Grandsivaz à contracter un emprunt ; les communes de Burg et de Heitenried à lever des impôts.

— Il nomme : M. le Dr Franz Schnitmann, professeur à l'école réale de Nümburg, assistant de l'Institut de minéralogie à la faculté des sciences ;

M. Ernest Delabays, à Romont, membre de la commission cantonale d'endiguement.

Audacieux voleurs.

— Dimanche dernier, vers 22 heures, un inconnu se présentait à un cabaret de Fendingen (Bosingen) et demandait une consommation. Lorsque la sommelière eut apporté la bouteille sur la table, notre individu, au moyen d'un rasoir, coupa le cordon de la sacoche et s'enfuit en vélo avec son contenu.

Le voleur, qui est un repris de justice, a été arrêté.

— La semaine dernière également, un vol a été commis au Lac Noir. L'auteur est sous les verrous.

GRUYÈRE

Administration bulloise.

Mardi soir, le Conseil général de la ville de Bulle a examiné les comptes de commune pour 1922.

En dépit des charges toujours plus nombreuses, et grâce à l'esprit d'économie qui règne à l'Hospice bourgeois, le compte du Fonds des Pauvres boucle par un déficit de fr. 460,97 seulement.

Celui du Fonds d'Ecole, toujours chargé, grève la Commune d'une somme de fr. 81.450.

Le compte de l'Entreprise des Eaux, alourdi par la liquidation du litige qui a surgi entre la Ville de Bulle et les Entreprises Electriques Fribourgeoises, n'a pas procuré à la Ville les ressources sur lesquelles elle aurait dû compter, ressources qui lui permettent de ne pas augmenter les impôts directs. Le boni ascende, en effet à fr. 12.000 seulement.

La Fondation Tissot accuse une augmentation de fortune de fr. 44.529.23 en dépit des travaux importants exécutés au bâtiment du Musée. Le boni de l'exercice 1922 est de fr. 537,33.

Quant aux comptes de la Commune, ils ont été obérés par des travaux importants exécutés pour parer au chômage, le Conseil communal ayant préféré donner du travail aux chômeurs plutôt que de leur payer des subsides pour ne rien faire. Le coût de ces travaux s'est élevé à plus de 50.000 francs. Si l'on ajoutait à cette dépense le déficit des Ecoles, nous trouvons un surplus de dépenses de plus de 130.000 francs. Or, le déficit communal n'ascende qu'à fr. 75 802,82.

Malgré ce déficit, la fortune communale est en augmentation de fr. 65.579,53, provenant surtout des augmentations de taxes

— Vous n'avez rien à dire ce soir, interrompit encore Mrs Metcalfe, les yeux fixés sur le visage troublé de la jeune fille, vous semblez fatiguée. Barbara vous montrera votre chambre, puisque je ne peux vous la montrer moi-même, et vous ne devez penser qu'à vous reposer. Demain et tous les jours suivants, nous parlerons de tout cela. (A suivre.)

poste de directeur
terive.
mercements pour
endus, la démis-
on, contrôleur des
e membre de la
ndigement.

té Pierre Frache-
de la commission
sements de Mar-

rt du service du
ropométrique au
été, à partir du

ification apportée
a ville de Bulle,
arby ».

ne de Dirlaret à
; la paroisse de
ement la chapelle
s, au dit lieu; la
et la paroisse de
ts.

Le Conseil ap-
péculative, à la
niversité, en qua-
rdinaire, le R. P.

e.
ne de Villaranon
ens-Grandsivaz à
les communes de
ever des impôts.

mann, professeur
erg, assistant de
à la faculté des

Romont, membre
de l'endiguement.

rs. — Dimanche
un inconnu se
de Fendingen
une consumma-
ère ent apporté la
otre individu, au
a le cordon de la
élo avec son con-

repris de justice, a

re également, un
Noir. L'auteur est

ERE

bulloise.
néral de la ville
nptes de commune

jours plus nom-
t d'économie qui
ocial, le compte
dele par un défi-
nt.

, toujours chargé,
ne somme de fr.

prise des Eaux,
n du litige qui a
ille et les Entre-
rgeoises, n'a pas
ssources sur les-
mpter, ressources
e pas augmenter
i ascende, en effet

cause une augmen-
x.529.23 en dépit
xécutés au bâti-
de l'exercice 1922

la Commune, ils
avaux importants
hommage, le Con-
référé donner du
tôt que de leur
ne rien faire. Le
élevé à plus de
utait à cette dé-
s, nous trouvons
e plus de 130.000
munal n'ascende

une communale
r. 65.574,53, pro-
ntations de taxes

ire ce soir, inter-
ulle les yeux fi-
de la jeune fille,
barbara vous mon-
sque je ne peux
e, et vous ne de-
poser. Demain et
ous parlerons de
(A suivre.)

cadastrales des immeubles bâtis et de la ré-
novation des taxes des fonds.

Les comptes des Pauvres, des Ecoles,
des Eaux et de la Fondation Tissot ont été
approuvés à l'unanimité. Ceux de la Com-
mune l'ont été également à l'unanimité,
moins une voix, celle de M. Rappo, qui a
protêté contre le fait que les dépenses com-
munes avaient considérablement dépassé
les prévisions budgétaires, sans que l'au-
torisation du Conseil général ait été de-
mandée.

M. Chiffelle lit une protestation contre la
vitesse exagérée des véhicules à moteur et
demande que des mesures soient prises
pour la sécurité du public. Le président
répond que le Conseil communal s'est déjà
préoccupé de cette question et qu'il en pour-
suivra l'application.

M. Perroud, imprimeur, demande qu'un
membre de la minorité soit appelé aux
fonctions de reviseur des comptes. Ren-
voyé à l'assemblée des contribuables qui
désigne ces reviseurs.

M. Gapaury demande que les enfants d'a-
griculteurs entrent en vacances au com-
mencement de juin, époque à laquelle leurs
parents ont besoin d'eux.

Au nom du Conseil communal, le Direc-
teur des Ecoles, M. Delabays, répond que, à
la demande de la Société des Producteurs
de Lait, la Commission scolaire a sollicité
et obtenu de l'inspecteur que les élèves des
classes supérieures entrent en vacances à la
même époque que l'année passée. Or, l'an-
née dernière, les vacances ont commencé le
24 juin, et cette année le 25 juin.

M. Edouard Glasson rappelle que le pro-
duit des impôts ne peut guère être augmenté.
Il demande donc que la Commune comprime
dans la plus large mesure possible les dé-
penses. M. le Syndic répond que le Conseil
communal a déjà pris la décision de n'en-
treprendre aucun travail important qui ne
soit pas absolument urgent.

M. Lucien Pasquier dit avoir vu des chô-
meurs sur les chantiers et avoir été écouré
de la manière dont ils travaillaient.

M. le syndic déclare que la surveillance
ne peut pas être continue et que, au surplus,
une partie des travaux de chômage ont été
exécutés à la tâche. Il aurait désiré que les
membres du Conseil général qui constatent

des faits de cette nature les eussent signa-
lés immédiatement.

Fête populaire. — Une société qui,
sans contredit, a droit à notre appui est
bien notre Corps de Musique, toujours à
la brèche. Dans toutes nos manifestations
nous avons recours à nos musiciens. Pas
de fête, pas de cortège sans musique, dans
la joie comme dans la douleur, notre Corps
de Musique nous prodigue ses accents
entraînants ou réconfortants. Nos musi-
ciens ont acquis par leur inlassable dévoue-
ment une source inépuisable de reconnais-
sance de notre population.

Et cette dernière saura lui prouver son
attachement en venant samedi et dimanche
au Tirage, à la fête populaire organisée
par le Corps de Musique. Grâce aux rela-
tions très cordiales qui régissent entre nos
sociétés bulloises, le Corps de Musique a ob-
tenu le gracieux concours de la Chorale de
Bulle et ces deux sociétés donneront samedi
soir un grand concert qui certainement at-
tirera tous les adeptes de bonne musique.

Des jeux variés : jeux de quilles, tir au
fléchettes, orchestres jazz-band, etc. et deux
concerts du Corps de Musique le dimanche
attireront l'attention du public bullois sur
cette fête populaire, qui, pour nos musi-
ciens, sera le symbole de la reconnaissance
de notre population.

Don. — Le Conseil communal de Bulle
a enregistré avec une vive reconnaissance
un don généreux de 200 francs, en faveur
de l'Hospice bourgeois de Bulle, effectué
par M. Auguste Barras, pharmacien, en sou-
venir de son frère, M. Louis Barras, ancien
Secrétaire de la Préfecture de la Gruyère.

**L'accident du pont de la Trê-
me.** — L'état de Mme Vera Calogeropoulos
s'est beaucoup amélioré, sans que toutefois
elle soit complètement hors de danger. Elle
demeure pour l'instant à l'hôpital du dis-
trict de la Gruyère, à Riaz.

Le corps de Mme Sophie Ponotlos a été
transporté à Lausanne. Il est probable qu'il
sera amené à Athènes, où aura lieu l'inhu-
mation. La victime n'avait que 30 ans.

Sur la ligne Bulle-Romont. —
Le 1^{er} juillet, la compagnie Bulle Romont
mettra en service une nouvelle halte à

Rueyres-Treyfayes, près du passage à niveau
entre les gares de Sâles et de Vuisternens.
Cet arrêt sera facultatif et la halte ne sera
ouverte qu'au trafic des voyageurs.

**Fête de chant de Carouge
(Genève).** — On nous écrit :

Le *Männerchor Frohsim* de Broc pren-
dra part à la Fête de Chant de la Fédération
romande des Chorales suisses allemandes,
fixée au début de juillet prochain (7, 8 et 9
juillet) à Carouge.

Par suite du départ de M. Rob. Gremion,
cette Société avait renoncé à donner suite
à son projet; grâce au dévouement
d'un vieux pionnier de la cause du chant,
M. Jules Corboz, ancien instituteur, à Broc,
qui a bien voulu en reprendre la direc-
tion, cela dès fin mai seulement, elle a
consenti à affronter ce concours. Pas n'est
besoin de dire que le mois de juin a été
chargé pour les chanteurs, car, il a fallu
travailler ferme pour arriver à préparer
d'une façon convenable les chœurs d'en-
semble ainsi que le morceau de concours.

Puisse la chance favoriser ce petit grou-
pement choral qui a toujours figuré hono-
rablement dans le classement de nos diver-
ses manifestations de ce genre. Ajoutons
que le *Männerchor Frohsim* de Broc
concourra en 1^{re} catégorie avec un effectif
de trente chanteurs environ. X.

**Pâturage abandonné aux cha-
mois.** — Le chalet de la Videman-dessus
avait été partiellement enfoncé par les né-
iges de l'an dernier. La banque proprié-
taire ne l'ayant pas réparé, le permis d'al-
per n'a pas pu être accordé à l'amodiateur.
Le troupeau vient par conséquent d'aban-
donner la Videman-dessus pour rentrer
au canton de Fribourg. (*Journal de Châ-
teau-d'Oex*).

Apiculture. — La première récolte
de miel est quasi-nulle en Suisse romande.
Les vents et les pluies trop fréquentes et,
surtout, la température extraordinairement
basse de cette saison ont empêché les buti-
neuses de remplir les greniers. Partout les
colonies et les essaims exigent des soins
pressants. Aussi le miel de cette année
est-il presque introuvable.

Le cinéma LUX offre une fois de
plus un programme très attrayant. A citer
Les grandes chasses africaines, documen-
taire en 4 parties, *Le Gardian*, drame en
2 parties, et pour couper les scènes poi-
gnantes de ces deux numéros une char-
mante comédie *Donna Lucia* qui terminera
la séance. Le public se rendra donc nom-
breux dimanche au LUX.

Petite chronique.

Le beau temps de jeudi a rendu le mar-
ché de Bulle peu important, les paysans
étant restés aux champs pour vaquer aux
travaux de la fenaison. Il est bien évident
que notre commerce local s'est ressenti de
cette absence des campagnards en ville; nos
négociants, comme tout le monde du reste,
sont cependant heureux de voir réapparaître
le soleil si nécessaire aux besoins de la
végétation et surtout aux travaux agricoles
de la saison.

La statistique communale a enregistré
l'amenée sur les diverses places de 28 veaux
2 moutons et 97 porcelets.

Les œufs ont marqué une légère hausse;
ils se vendaient 1 fr. 90 la douzaine.

* * *

Il est question, nous dit-on, d'établir une
tuilerie dans la contrée de Corbières où,
paraît-il, les matières premières à cette in-
dustrie se trouveraient en abondance. Il est
à souhaiter que cette industrie puisse re-
naître et prospérer chez nous. Il en résul-
terait du bon pour la contrée.

Bon nombre de nos lecteurs ont encore
en mémoire les deux petites tuileries qui
existaient, il y a vingt ans, à Bulle et à
La Tour-de-Trême.

Ces deux établissements fabriquaient la
tuile dite *du pays*, d'excellente qualité. La
concurrence des produits du dehors a fait
tomber ces deux entreprises.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDE
CIRAVEGNA S. C. GENEVE

Fin de Saison

TOUS NOS CHAPEAUX garnis pour dames
des modèles les plus simples aux modèles les plus riches
sans exception
sont sacrifiés dès aujourd'hui
avec
30 % de rabais.

Quelques prix :
Chapeaux garnis pour dames depuis **3.50**
Chapeaux garnis pour fillettes depuis **2.50**
Formes, fantaisies, fleurs, plumes,
TOUT avec 30 % de rabais sur les prix marqués.

Aux Grands **VILLE DE PARIS, Vevey** Place du Marché
Magasins Rue du Lac
Etablissements René LÉVY.

La semaine
prochaine **SOLDES D'ÉTÉ**

CHARMEY

Restaurant du Sapin

Cuisine française -- -- -- Truites
— Vins de 1^{er} choix —
Grande salle pour Sociétés -- Garage
Se recommande : **Léonard BUCHS, tenancier.**

Dr. HERZOG BROC de retour

du service militaire.

On demande
pour 1 ou 2 mois, un bon
ouvrier pour les foins.
David Chabloz-Lenoir, à
L'Etivaz (Pays-d'Enhaut).

Consommateurs !

Demandez les
Limonades au citron et framboise
de la **Fabrique d'Eaux gazeuses de Bulle**
Alfred Luthy, Téléph. 243

Cinéma LUX

Dimanche 1^{er} Juillet
Matinée, 3 h. — Soirée, 8 h. 1/2

Superbe programme

**Les Grandes Chasses
africaines**
*Documentaire très intéressant en
4 parties.*

LE GARDIAN
Drame en 2 parties.

Donna Lucia
Comédie en 3 parties.

Pas de séance l'a-
près-midi en cas de beau
temps.

A vendre
un char de 1433
paille.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2003 B.

A vendre
un fusil militaire
état de neuf.
A la même adresse, à louer
chambre meublée.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P. 2012 B.

- AVIS -

**Char pour transport
du bétail**
est à disposition des agriculteurs
chez **Fernand Dupasquier,**
au Russalet, Bulle.

Myrtilles fraîches
caisse 5 kg. fr. 5.50 ; 10 kg.
fr. 10.50 franco. P. 7070 O.
Morgan & Cie., Lugano.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 1^{er} Juillet
Pharmacie Ch. REMY

Pendant notre vente de

FIN de SAISON

nous engageons notre fidèle clientèle à profiter des
Occasions sensationnelles
mises en vente pendant deux jours :

Vendredi, Samedi

29 et 30 courant.

Nous soldons	un lot de blouses en voile pour dames Fr. 2.75
Nous soldons	un lot de robes en voile pour dames Fr. 4.75
Nous soldons	un lot de manteaux de pluie p. dames Fr. 15.--
Nous soldons	un lot de combinaisons en voile p. dames Fr. 4.50
Nous soldons	un lot de jaquettes en jersey et tricot laine, blanc et toutes couleurs, à Fr. 10.--
Nous soldons	un lot de costumes-tailleur, en tissu gris, rayé, prati- que pour les courses Fr. 15.--

Maison BRUNSVIG

"AU BON MARCHÉ"

- VEVEY -

Distribution de Ballons-réclames.

Blanca, Les Chats à base d'ammoniaque et de térébenthine Vessives Schuler

La Bicyclette TERROT

a prouvé sa supériorité en arrivant 1^{er} et 2^{me} à la course Bulle-Montbovon.

Solidité, légèreté, élégance sont les marques distinctives de la bicyclette française TERROT.

Agent pour la Gruyère et la Veveyse:
Marcel MOREL, mécanicien
La Tour-de-Trême.

C'est un tort de ne pas porter un costume ou pantalon léger, soit en gabardine, whip cord, flanelle ou autre.

Vous obtiendrez le maximum de fraîcheur et de confort.

Costumes toile pr hommes 24.- 27.- 34.- 39.- 44.-
Costumes gabardine ou whip cord coton 34.- 39.- 44.-
Costumes flanelle pour Messieurs 64.- 79.- 75.- 80.-
Complets demi-saison 39.- 49.- 59.- 64.- 70.- 75.- 80.-
85.- 95.- 105.- 115.- 125.- 135.-
Vestons alpaca et mohair 21.- 24.- 29.- 34.- 39.-
Pantalons flanelle 21.- 23.- 26.- 28.- 29.- 34.- 39.-
Pantalons blancs 11.50 12.50 15.- 18.50 25.- 35.-
Pantalons gabardine ou whip cord 15.- 19.50 24.- 42.-
Costumes toile pour enfants 8.50 9.95 10.50 12.75
13.75 17.50 22.-

Aux Villes Suisses, Vevey.

angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés
Maison spéciale de vêtements et articles pr messieurs.
Trachsel Frères.

Samedi 30 juin
dès 7 h. du soir

Dimanche 1^{er} juillet
dès 2 heures

Au TIRAGE FÊTE POPULAIRE

organisée par le

Corps de Musique de la Ville de Bulle
avec le bienveillant concours de la Chorale.

Trois Grands Concerts Attractions diverses, Nombreux jeux

tel que : Jeu Marin, Jeu chinois, JEU de QUILLES,
Roue de la Fortune.

CANTINE : Orchestre Jass-Band.
BAR AMÉRICAIN : Orchestre particulier.
Invitation cordiale.

A VENDRE

dans le district de la Sarine très joli DOMAINE de 12 poses
de terre tout attenant, en un seul mas, plat et de première
qualité, comprenant beau verger, maison d'habitation, grange,
écurie, remise, eau intarissable, vidange pour le purin.

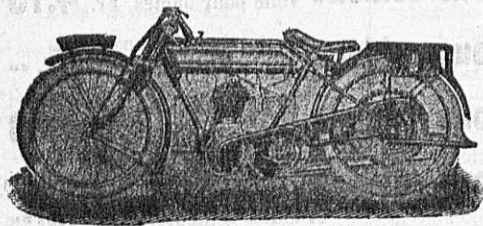
S'adresser sous chiffres P. 11.463 F., à Publicitas S. A., à
Fribourg. 1439

Chemin de fer Bulle-Romont

A partir du 1^{er} juillet 1923, la halte pour voyageurs de RUEYRES-TREYFAYES sera ouverte à l'exploitation. Les arrêts facultatifs auront lieu conformément à l'horaire.

L'Administration.

Motocyclette „NORTON“



la meilleure motocyclette anglaise.

AGENTS POUR LE CANTON :

Jos. GREMAUD & Fils, à BULLE

ARTICLES DE VOYAGES

Malles — Paniers — Valises — Valises japonaises
Sacs de voyage en cuir, toile, imitation.
Sacs de touristes — Suit-Case.

TOUJOURS BEAU CHOIX en

SACOCHE POUR DAMES

Souvenirs. — Sculptures de l'Oberland.

Belle marchandise. Prix avantageux. Timbres d'escompte 5 % A. C. G.
LIBRAIRIE-PAPETERIE ACKERMANN-EBERLE
BULLE — Grand'Rue — BULLE

CONSOMMATION BROC et succursales.

Confitures Lenzbourg

Cerises noires, entières
Cerises rouges, »
Pruneaux
le kg. fr. 1.25.

A vendre ou à louer

30 domaines de toutes contenances, auberges avec terre, Hôtel de la Gare, cafés, maisons, villas, boulangeries, forges, scies, montagnes, etc.

A louer dans le canton de Vaud plusieurs jolis cafés.

S'adresser à Louis GENOUD, Cercle catholique, BULLE, — tous les mardis au St-Georges à ROMONT. 1438

Punaises, Cafards, Gerces Mouches, Fourmis sont totalement détruits par le

Verminol

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelées !! Verminoline détruit instantanément poux et puces chez les animaux domestiques, deux frictions suffisent.

Dépôt à BULLE : PHARMACIE GAVIN R. Rime, succr.

Vachers et Aide-Vachers possédant bien la connaissance du métier sont demandés pour la France par l'Agence Agricole Suisse, 14, rue Dasser, Genève. 1407

DIVANS

moquette ou velours fabrication de la maison

120.- 140.- 160.- fr.

Widmer & Blain Ameublements — BULLE —

A VENDRE

dans la vallée de l'Hongrin, territoire de la Commune de Rossinière,

les immeubles de la Savoie,

comprenant 6959 ares de pâturage avec chalet en bon état, et un bois de 606 ares.

Première qualité d'herbe. Facilité de paiement. 1402

S'adr. au bureau des Notaires Favrod-Coune et Paschoud, à Château-d'Oex.

A vendre

faute d'emploi un vélo de dame, peu servi. 2 montres-bracelets (Mess. et Dames). 1436

S'adresser à Publicitas S.A., Bulle, sous P. 2009 B.

On demande

un bon garde-génisses

pour 15 têtes, sur une gîte.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 1993 B. 1427

SOUMISSION

La commune de Cerniat met en soumission la reconstruction de plusieurs murs de soutènement bordant la route « Pont du Javroz-La Valsainte. Maçonnerie sèche: 90 m³; maçonnerie au ciment: 10 m³.

Pour prendre connaissance des conditions et des travaux, la commission des routes sera à la disposition des intéressés samedi 7 juillet. Rendez-vous à l'Hôtel de la Berra à 3 h. Déposer les soumissions pour ce même soir avec indication du prix par m³ et prix de l'heure pour travaux éventuels en régie chez M. le Syndic.

Cerniat, le 25 juin 1923.

Le Secrétaire.

Véritables Occasions!

1^{er} AUTO Florentia 10 HP, entièrement révisée, 2 places, pouvant servir de camionnette.

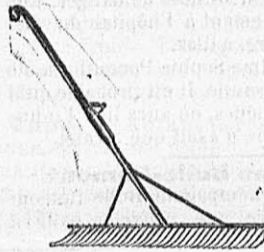
Prix: fr. 1600.—

2^o AUTO Peugeot 16 HP, remise à neuf, 5 places, pont, forme camionnette, pouvant transporter 700 kg. Prix: fr. 4000.—

S'adresser à Jean Frioud, à Bulle. 1414

RATEAUX

à faner de 26, 28, 32 dents



Prix

très avantageux.

Agence agricole
Aug. BARRAS
Bulle.

HOTEL de VILLE BULLE

Restauration à toute heure.

Truites vivantes. — Vins 1^{er} choix.

Banquets pour Sociétés. — Grande salle.

Prix modérés.

A. SCHWARTZ.

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE: Avenue de la Gare. Téléph. 42.

CHATEL-ST-DENIS: Avenue de la Gare, chaque lundi.

VIN de fruits de Worb

est renommé.

Livraisons soignées garanties.

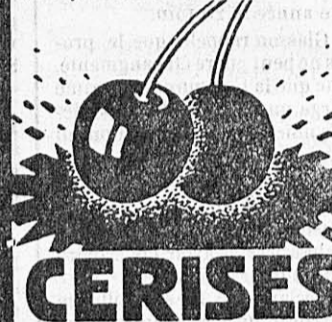
GRANDE CIDRERIE BERNOISE à WORB

— Téléph. 70 — 794

Exposition Suisse des cidres Berne 1923

DIPLOME 1^{re} CLASSE

TACHES DE



CERISES
s'enlèvent au „Persil“ sans détériorer le linge.

Henkel & Cie. S. A., Bâle.

VINS

pour les fanages

rouges et blancs, naturels au plus bas prix. 1404

MONFERINI frères
BULLE

JEUNE FILLE sérieuse cherche place

dans un café pour servir et aider au ménage. 1434

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2000 B.

Travaux d'impression
Imprimerie du journal.

Pourquoi notre Vente à 95 cts attire-t-elle tant de monde ??

Pourquoi chaque client achète-t-il jusqu'à 30 lots à la fois et sort-il enchanté de nos magasins ?

Parce que des milliers de Séries réclame représentant les marchandises qui vous font le plus besoin ont été sacrifiées par lots à 0.95.

Samedi, dernier jour à 0.95.

Demandez l'avis des personnes ayant profité de cette vente.

AUX GRANDS MAGASINS

VILLE DE PARIS

Rue du Lac

— VEVEY — Place du Marché

Etablissements René Lévy.